

Saison 2020/2021

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE U18F À 11

Modalités Brassages D56

Article 1 Licenciées

Le championnat U18F est **ouvert** aux joueuses licenciées U18F - U17F - U16F. Possibilité de sur-classement des licenciées U15F à raison de 3 joueuses maximum.

Article 2 Engagement et composition des équipes

- 1) Le championnat U18 F est ouvert aux équipes féminines affiliées à la L.B.F, engagées auprès de la Ligue de Bretagne et disputant les brassages organisés par chaque district, sous couvert de la LBF.
- 2) Pourront également participer dans cette compétition des équipes féminines issues de Groupements de jeunes déclarés et validés par la LBF.
- 3) Toute équipe engagée en championnat U18F est automatiquement engagée en championnat Régional Futsal U18F
- 4) Chaque équipe pourra être composée de 11 joueuses et de 3 remplaçantes maximum.
- 5) **La règle remplacée remplaçante est applicable.**
- 6) Nombre de 4 mutées maximum (Dont 2 maximum hors période) : Application règlements Ligue de Bretagne.

Article 3 Organisation de la compétition

- 1) Calendrier Général validé par la Commission « Gestion des Compétitions » de la Ligue de Bretagne.
Le temps de jeu pour chaque rencontre est de : 2 X 45 min. (Ballon : T5).
- 2) Tous les matchs sont fixés au samedi. Toutes modifications de date, d'horaire ou de lieu de rencontre doivent faire l'objet d'une demande officielle de changement.
- 3) La feuille de match informatisée doit impérativement être transmise dans les 12 heures suivant la rencontre
- 4) La feuille de match informatisée doit impérativement être transmise dans les 12 heures suivant la rencontre

5) Organisation de la compétition

Phase 1 : Brassages au niveau départemental (2 journées minimum) Chaque District devra fournir à l'issue de ces brassages 2 équipes pour participation au championnat régional U18F R1

D56 : 6 équipes participant au Brassage : Kériolets Pluvigner, Asptt Vannes, Ploermel Fc, Fc Lorient, Vannes Oc, Us Montagnarde

Phase A

Deux Poules de 3, deux matchs à jouer sur 3 dates : 26/09 – 3/10 – 10/10

Poule A	Poule B
Asptt Vannes	Vannes Oc
Us Montagnarde	Kériolets Pluvigner
Fc Lorient	Ploermel Fc

Phase B

Matchs croisés entre le 1^{er} de la Poule A et le 2^{ème} de la Poule B, le 1^{er} de la Poule B et le 2^{ème} de la poule A le 17/10

Les deux vainqueurs accèdent en R1, toutes les autres équipes sont basculées en R2

Phase 2 : Championnat Régional U18F

- **1 groupe R1F** composé **des 2 lauréats de chaque district issus des brassages**
- **2 groupes R2F** de 8 équipes **maxi selon le classement des brassages et nombre équipes inscrites**

6) **Le championnat R1F et R2F se dispute en match** « Aller/Retour ».

- 7) Un classement sera effectué et permettra en fin de championnat de délivrer le titre de « Champion Régional U18F ».
- 8) À l'issue du championnat, l'équipe terminant première ou suivant dans l'ordre du classement si le premier n'est pas en position d'accession, pourra disputer la P A N (Phase d'Accession au championnat National U19) organisée par la F.F.F. (sous réserves des critères d'éligibilité FFF).
- 9) Les équipes ayant disputé le championnat U18 F Régional seront remises à la disposition de leurs districts respectifs en fin de saison.

Article 4 Encadrement

La personne en charge de l'équipe, devra être licenciée (dirigeant(e) ou éducateur (trice) pour la saison en cours. (CFF3 souhaité).

Article 5 Arbitrage

Préconisation de l'arbitrage des jeunes par les jeunes à la touche.
L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par les clubs.

Article 6 Aide aux frais de déplacement

Comme pour les compétitions jeunes, la caisse de péréquation de la LBF participe aux frais de déplacements des équipes.

Article 7 Règlements Généraux

Les règlements de la F.F.F. et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.
Les cas non prévus au présent règlement seront jugés par le Comité de Direction de la L.B.F.